



**ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN**

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)

N<sup>o</sup> 89 /TDR/R1400/2020

Bangangté, le 26 NOV 2020

**TERMES DE REFERENCE POUR CONDUIRE LES TRAVAUX DE NETTOYAGE,  
D'ENTRETIEN, ET DE SECURISATION DES PLANTATIONS DANS LA RESERVE  
FORESTIERE DE BAPOUH-BANA / COMMUNE DE BANGANGTE**

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Période :                        | Du 30 Novembre au 30 Decembre 2020                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Durée :                          | 01 Mois                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Lieu :                           | Reserve forestière de Bapouh-Bana, Commune de Bangangté                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Objectif principal :             | L'objectif principal de cette activité vise à organiser et gérer l'entretien, la sécurisation, des plantations d'eucalyptus dans la réserve forestière de de Bapouh-Bana                                                                                                                                                                                                               |
| Chefs de l'activité              | Les Maires des communes de Bangangté, Bana et Bangou                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Equipe de la mission             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 ;</li> <li>- TATCHOUM Didier Point Focal reboisement de la commune de Bangangté;</li> <li>- ABBE KIKELE CASE PNDP Ouest;</li> <li>- Les CP MINFOF de Bana, Bangou et Bangangté ;</li> <li>- Les responsables de CPF riverain à la réserve ;</li> </ul> |
| Logistique                       | Voiture, motos, et autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Budget de l'activité             | 4 700 000 FCFA (L'ACFCAM/CTFC à travers le projet reboisement 1400 apporte un appui à hauteur de 2 500 000 Frs ; L'Intercommunalité (Bangangté, Bangou et Bana) prend en charge 1 500 000 Frs, à raison de 500 000 Frs par Commune ; Le PNDP prend en charge 700 000 Frs )                                                                                                             |
| Composante                       | Composante 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Activité                         | 3.1.6. Organiser et gérer l'entretien, le suivi, la sécurisation et l'arrosage des plantations                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Financement/Bailleurs de fonds : | Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union Européenne.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Tdrs rédigé par :                | AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 »<br>Avec les contributions de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ABBE KIKELE CASE PNDP Ouest;</li> <li>- TATCHOUM Didier Point Focal reboisement de la commune de Bangangté</li> </ul>                                                                                                 |



## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR<sup>1</sup>, qui s'articule autour de l'APV FLEGT<sup>2</sup>. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la *gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun*. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

L'action, sous forme d'une subvention octroyée à l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM<sup>3</sup>), permettra à la Commune de Bangangté de conduire des activités de reboisement et de régénération de la réserve forestière de Baloumgou, à travers le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), qui est l'organe technique de l'ACFCAM.

La réserve forestière de Bapouh-Bana s'étale sur 3 départements (Ndé, Hauts-Plateaux et Haut Nkam) dans la région de l'Ouest du Cameroun. Elle a été concédée aux collectivités territoriales décentralisées des Communes de Bangangté, Bana et Bangou. La réserve a été plantée d'Eucalyptus en 1950 par l'administration coloniale sur une superficie de 7 000 hectares. Dans le but de stabiliser les sols très accidentés à forte pente dans la zone et éviter les éboulements récurrent de terre. Ce périmètre de reboisement baptisé de Bapouh a été élevé au statut de réserve forestière en 1947 avec pour vocation de forêt de protection et de protection de la faune. Malgré son statut de réserve forestière, les droits d'usage des populations riveraines sont reconnus notamment la collecte du bois mort, le prélèvement contrôlé des perches pour la construction de l'habitat, le pâturage dans la partie graminéenne non encore boisée et la chasse aux petits gibiers conformément à la législation en matière de faune. Toutefois, il convient de relever que la réserve forestière de Bapouh Bana qui est une aire protégée reste et demeure un domaine privé de l'Etat sous tutelle du Ministère des Forêts et de la Faune. De ce fait, son éventuelle exploitation doit être sous-tendue par un plan d'aménagement dûment approuvé conformément à la loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche.

En 2018 le groupement de communes Bangangté, Bangou et Bana a bénéficié d'un financement pour la réalisation d'un projet pilote REDD+ intitulé « réduction de la déforestation et de la dégradation du massif forestier intercommunal Bana Bangou Bangangté » qui a été mis en œuvre avec l'appui le Programme National de Développement participatif (PNDP)

La mise en œuvre de ce projet a permis d'engranger les résultats le reboisement suivant :

- Près de **164 500 plants** pour une superficie de **103,11 hectares** répartis dans les sites de Bapouh, Balambo et Batchingou (36,34 ha d'Eucalyptus, 31,74 à Bapouh et 4,6 à

(i) <sup>1</sup> PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) <sup>2</sup> APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

(iii)



Balambo, 66,77 ha de Gmelina dont 39,43 ha à Bapouh, 4,85 ha à Balambo et 22,49 ha à Batchingou) et ;

- La création de trois pépinières sur les trois sites d'une capacité moyenne de 40 000 plants chacune.

Le suivi des activités de reboisement en 2019 a permis de relever un taux de mortalités des plants de Gmelina de l'ordre de 80% et près de 30% en ce qui concerne les plants d'eucalyptus. Dans l'optique de procéder au remplacement des plants morts, une campagne de regarnis a été organisée en 2019 dans la zone de Bapouh avec les plants d'Eucalyptus qui étaient disponible en pépinière près de **34 100 plants**.

Dans le cadre de la mutualisation des moyens avec d'autres partenaires, le projet reboisement 1400 a prévu de venir en appui aux communes afin de pouvoir entretenir les anciennes plantations à l'instar des plantations d'eucalyptus dans la réserve de Bapouh-Bana. C'est dans ce cadre que deux missions conjointes CTFC/PNDP/MINFOF ont été effectuées dans la réserve de Bapouh-Bana, la première a eu lieu du **03 au 08 Février 2020** et la seconde a eu lieu du **11 au 14 Novembre 2020** ces deux missions visaient à identifier et évaluer les superficies à nettoyer et à entretenir avant le début de la saison sèche. Ces travaux d'entretien ont pour objet de créer des conditions favorables et de stimuler une croissance vigoureuse des plants jusqu'à ce que le peuplement soit bien installé. Ainsi, l'entretien vise essentiellement à éviter les feux de brousse et éviter aux plants d'être étouffés par la végétation adventice concurrente.

A l'issue de ces deux missions conjointes CTFC/PNDP/MINFOF effectuées dans la réserve de Bapouh-Bana, les équipes de mission ont formulé les conclusions et recommandations suivantes :

#### Conclusions

Le taux de réussite des parcelles reboisées en 2018 par le PNDP dans la réserve Bapouh-Bana est d'environ 57%. L'évaluation a permis d'identifier **14** parcelles qui ont réussies ces parcelles correspondent à une superficie de **43.5 ha**.

#### Recommandations (Mi-Novembre 2020)

Les travaux d'entretien seront exécutés par les CPF locaux, les responsables de ces CFP constitueront des équipes et les travaux d'entretien consisteront à :

- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans toutes les parcelles retenues (43.5 ha) dans la réserve ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites, les rassembler entre les lignes de plantation et brûler ;
- Ouvrir les pare-feu autour des parcelles sur une distance de 5 m et lancer les feux précoces ;
- Les CPF doivent s'organiser et veiller au suivi et à la surveillance journalière de la réserve contre les feux de brousse;
- Sensibiliser les éleveurs et nomades Bororo sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations interdire l'accès à la réserve ;
- Les Communes de l'intercommunalité doivent mettre des barrières à tous les accès (voies d'entrée à la réserve)



Compte tenu de ces recommandations, les travaux d'entretien, de suivi et de sécurisation des plantations s'imposent et ont pour objectif de créer des conditions favorables afin de stimuler une croissance vigoureuse des plants.

Ainsi, l'entretien vise essentiellement à éviter aux plants d'être étouffés par la végétation adventice concurrente et éviter les feux de brousse dans les sites de reboisement. Quant à la sécurisation et le suivi, ils visent à protéger la plantation contre les animaux dévastateurs, les feux de brousse et le vandalisme. D'où l'objet du présent TDR.

## **2. OBJECTIF DE L'ACTION**

### **2.1. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION**

L'objectif principal de cette activité vise à organiser et gérer l'entretien, la sécurisation, des plantations d'eucalyptus dans la réserve forestière de de Bapouh-Bana

### **2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Effectuer le nettoyage complet des mauvaises herbes dans toutes les parcelles retenues (43.5 ha) dans la réserve ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites, les rassembler entre les lignes de plantation et brûler ;
- Ouvrir les pare-feu autour des parcelles sur une distance de 5 m et lancer les feux précoces ;
- Organiser les CPF à veiller au suivi et à la surveillance journalière de la réserve contre les feux de brousse ;
- Sensibiliser les éleveurs et nomades Bororo sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations interdire l'accès à la réserve ;
- Mettre en place des barrières dans tous les voies d'entrée à la réserve par les bergers.

## **3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL**

L'équipe du projet communal s'organisera et gèrera les travaux d'entretien, de sécurisation et de protection de la plantation. La méthodologie est la suivante :

- Sensibiliser la population et les éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations ;
- Identifier et former la main d'œuvres qui sera utilisée pour les travaux de désherbage ou de nettoyage de la plantation, et de gardinnage ;
- Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone ;

Aussi, les services déconcentrés des ministères de l'Environnement et ceux des Forêts et de la Faune seront contactés et vont contractualiser avec la commune des contrats-programmes pour apporter leur appui en renforcement des capacités en matière, de



sécurisation et d'entretien des plants. Marquer les jeunes plants à l'aide d'un piquet, afin d'éviter qu'ils ne soient coupés par erreur lors de la fauche de l'herbe. Les CPF seront en permanence sur le site, ils assureront une surveillance pour protéger la réserve contre les feux de brousse, le vandalisme et contre les animaux dévastateurs.

#### 4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- ⬇ Toutes les parcelles retenues (43.5 ha) seront désherbées et nettoyées pour favoriser la bonne croissance des plantes ;
- ⬇ Les pare-feu autour des parcelles sur une distance de 05 m seront ouverts ;
- ⬇ La sécurisation du site sera assurée par les CPF riverains qui effectueront les patrouilles régulière durant au moins quatre mois ;
- ⬇ Une (01) réunion de sensibilisation des populations et des éleveurs est organisée sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations.

#### 5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- ⬇ Rapport d'entretien ;
- ⬇ Liste de présences des manœuvres ;
- ⬇ Fiche de décharges de l'activité ;
- ⬇ Attestation de service fait signée par le Maire ;
- ⬇ Photos ;
- ⬇ Rapport de sensibilisation des populations et des éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations.

#### 6. BUDGET DE L'ACTION

| Désignation                                                                                                                                 | U  | Qté  | C.U    | C.T              | ACFCAM           | Intercommunalité<br>(Bgté, Bangou et Bana) | PNDP           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|------|--------|------------------|------------------|--------------------------------------------|----------------|
| <b>1. Processus de suivi, entretien</b>                                                                                                     |    |      |        |                  |                  |                                            |                |
| Défrichage et Nettoyage (Enlever les mauvaises herbes coupées sur le site et brûler) sur 43.5 ha dans la réserve forestière de Bapoult-Bana | Ha | 43.5 | 70 000 | 3 045 000        | 2 500 000        | 295 000                                    | 250 000        |
| Carburant pour suivi des travaux de Défrichage et Nettoyage                                                                                 | F  | 2    | 45 000 | 90 000           |                  | 90 000                                     |                |
| <b>S/Tout 1</b>                                                                                                                             |    |      |        | <b>3 135 000</b> | <b>2 500 000</b> | <b>385 000</b>                             | <b>250 000</b> |
| <b>2. Sécurisation des sites de plantation</b>                                                                                              |    |      |        |                  |                  |                                            |                |
| Ouverture des pare feu de 5m autour des parcelles et lancer les feux précoces                                                               | Ha | 10   | 31 500 | 315 000          |                  | 65 000                                     | 250 000        |
| <b>S/Tout 2</b>                                                                                                                             |    |      |        | <b>315 000</b>   |                  | <b>65 000</b>                              | <b>250 000</b> |
| <b>3. Matériels et outillage</b>                                                                                                            |    |      |        |                  |                  |                                            |                |
| Achat des machettes et autres petits                                                                                                        | F  |      |        | 100 000          |                  | 100 000                                    |                |

|                                                                                         |   |   |   |                  |                  |                  |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|------------------|------------------|------------------|----------------|
| ariels                                                                                  |   |   |   |                  |                  |                  |                |
|                                                                                         |   |   |   | 1 000 000        |                  | 1 000 000        |                |
| <b>4. Communication, Suivi des travaux et Sensibilisation des parties prenantes</b>     |   |   |   |                  |                  |                  |                |
| Communication (affichage, plaques, radio Etc.)                                          | F |   |   | 500 000          |                  | 300 000          | 200 000        |
| Sensibilisation des populations et des éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse | F |   |   | 200 000          |                  | 200 000          |                |
| Perdiem de suivi et supervision des travaux par les Responsables des CPF                | F | F | F | 300 000          |                  | 300 000          |                |
| Suivi et Supervision par les Mairies                                                    | F | F | F | 150 000          |                  | 150 000          |                |
|                                                                                         |   |   |   | 1 150 000        |                  | 950 000          | 200 000        |
| <b>TOTAL</b>                                                                            |   |   |   | <b>4 700 000</b> | <b>2 500 000</b> | <b>1 500 000</b> | <b>700 000</b> |

Le budget global de la présente activité est estimé à : **Quatre Millions Sept Cent Mille FCFA (4 700 000 Fcfa)**

#### 7. MODALITE DE PAIEMENT

- L'ACFCAM/CTFC à travers le projet reboisement 1400 apporte un appui à hauteur de **2 500 000 Frs** ;
- L'Intercommunalité (Bangangté, Bangou et Bana) prend en charge **1 500 000 Frs**, à raison de 500 000 Frs par Commune ;
- Le PNDP prend en charge **700 000 Frs**.

Nom de la personne de contact pour l'activité à la Commune de Bangangté: **NGASSA TATCHOUM Didier**, Agent Communal et Point Focal reboisement de la commune de Bangangté

Lieu : Commune de Bangangté

Date prévue pour la remise du TdR: .....

Signature de validation du Maire



*Dr. Jonas Kouamouo*